

CIRCUIT VÉLO GRATUIT

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

VIEILLEVIGNE À VÉLO  **matin** 

► 22 Km / 44km

Le Comité des Fêtes propose 2 circuits qui font le tour de la commune entre villages et campagne.

Départs libres de 9h à 10h30

Lieu : Salle Lamoricière (derrière la mairie) à VIEILLEVIGNE.



PARCOURS CANOË

7€ (5€ moins de 15 ans)

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

Quoi de plus original que de découvrir le patrimoine au fil de l'eau ? Les clubs de canoë de Clisson et Gétigné vous proposent une découverte privilégiée de la Sèvre Nantaise en canoë dans une ambiance conviviale.

Pagayeurs d'un jour ou confirmés, laissez-vous surprendre !



CLISSON

► « *Balade au fil de l'eau* »

Le club de canoë propose une découverte originale du patrimoine clissonnais au fil de l'eau sur la Sèvre Nantaise. Les pagayeurs d'un jour partiront de la base nautique du Moulin de Plessard pour rejoindre le moulin de Gervaux. Ils feront une escale au moulin de Nid d'Oie pour une visite.

- Samedi 11 septembre à 15h et 15h30
- Dimanche 12 septembre à 14h et 14h30
- Départ de la base de canoë de Plessard

GÉTIGNÉ

► « *Balade d'une rive à l'autre* »

Le club de canoë propose une balade au fil de l'eau sur les rives de la Sèvre entre Gétigné et Cugand avec un tout nouveau parcours qui mènera les pagayeurs jusqu'à Antières à la découverte des vestiges de l'industrie papetière. Visite du moulin à foulon de Gaumier.

- Samedi 11 septembre à 14h et 16h30
- Dimanche 12 septembre à 15h
- Départ de la base de canoë de Terbin

Places limitées pour ces parcours et réglementation spécifique. Voir au dos du dépliant.

Manifestation coordonnée par l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes avec la participation active des municipalités de :

- CLISSON
 - GÉTIGNÉ
 - GORGES
 - MONNIÈRES
 - SAINT LUMINE DE CLISSON
 - VIEILLEVIGNE
- Et les associations et partenaires :**
- Canoë-kayak de Clisson, CLISSON
 - Gétigné Canoë-kayak, GÉTIGNÉ
 - Vélo Loisirs de l'Étang, GÉTIGNÉ
 - Don du sang, GÉTIGNÉ et BOUSSAY
 - Moulin à foulon de Gaumier, avec l'aimable autorisation de la commune de CUGAND
 - Comco ACR, MONNIÈRES
 - Les Godillots aux Bouts-s-Iront, BOUSSAY
 - Zigomart, SAINT LUMINE DE CLISSON
 - Club des aînés des 2 rives (section marche), GORGES
 - Comité des Fêtes, VIEILLEVIGNE
 - Établissement Public Territorial de Bassin de la Sèvre Nantaise
 - et avec la participation de la commune de Boussay

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet est disponible sur le site internet de l'Office de Tourisme sur la page dédiée à Randissimo

- Il s'agit de randonnées sans compétition à allure libre. Chaque randonneur participe sous sa propre responsabilité, dans le respect des règles du code de la route, et doit être couvert par une assurance personnelle de responsabilité civile. Les mineurs doivent être accompagnés d'un parent et munis d'une autorisation parentale.
- La responsabilité de l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes, des communes et associations partenaires ne saurait être engagée, si toute personne, pour une raison ou une autre, s'écarte du circuit balisé, utilise un autre parcours ou décide d'écourter sa randonnée en utilisant un autre itinéraire.

Circuits pédestres gratuits :

- Les circuits de randonnée pédestre (sauf Saint Lumine de Clisson) ne sont pas adaptés à la promenade avec une poussette, préférez plutôt le porte-bébé.
- Les participants doivent choisir un circuit dont le kilométrage est adapté à leurs capacités.
- Les inscriptions obligatoires et gratuites ont lieu sur place une demie-heure avant le départ.
- Les chiens doivent être impérativement tenus en laisse

Circuits vélos gratuits :

- Les carrefours seront protégés par la présence de commissaires de routes et par une signalétique adaptée.
- Les circuits vélo sont gratuits. Les inscriptions sont obligatoires.
- Le port du casque est vivement conseillé ainsi que le gilet jaune, notamment pour les adultes accompagnés d'enfants.

Circuits canoë : merci de prendre connaissance du règlement complet sur internet.

- Le nombre de places est limité.
 - Une participation financière de 7€ (5€ pour les moins de 15 ans) par personne sera demandée à chaque participant. Il s'agit d'un tarif préférentiel unique dans le cadre de la manifestation.
 - Inscriptions téléphoniques à l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes à partir du 26 août ou sur place, le jour même, dans la limite des places disponibles.
 - Pour des raisons de sécurité, les parcours ne sont pas autorisés aux enfants de moins de 5 ans, même accompagnés.
 - Les participants devront impérativement respecter les consignes suivantes : savoir impérativement nager, porter le gilet de sauvetage, s'équiper de chaussures et vêtements appropriés.
 - Les mineurs doivent être impérativement accompagnés par un adulte. Les enfants (de plus de 5 ans) participent sous l'entière responsabilité de leurs parents qui devront signer une décharge.
 - Pour des raisons de sécurité, le club se réserve le droit d'annuler les circuits si le niveau d'eau ne permet pas la pratique du canoë.
- Dans le cadre du protocole sanitaire, il n'y aura pas d'accès aux vestiaires ni aux sanitaires.

MESURES SPECIFIQUES

Le protocole sanitaire en vigueur devra être respecté. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme ou les conditions d'inscription. Les informations seront mises à jour sur le site internet en cas de nécessité.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Office de Tourisme du Vignoble de Nantes - Bureau d'Accueil de Clisson
Place du Minage - 44190 CLISSON - Tél : 02 40 54 02 95
www.levignobledenantes-tourisme.com

Vallée de Clisson, Randissimo



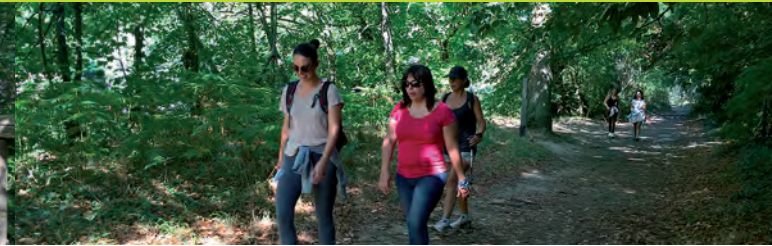
11 & 12
SEPT
2021



Crédits photos : Office de Tourisme du Vignoble de Nantes
Impression : Imprimerie Souchtu
© CRÉATION TIRILLY & COMPAGNIE - www.tirillycompagnie.com



Pour des raisons sanitaires, il n'y aura aucun ravitaillement sur les parcours (ni boisson, ni nourriture). Merci de votre compréhension



SAMEDI 11 SEPTEMBRE

SAINT LUMINE DE CLISSON



► « **Entre patrimoine et cultures** » 9 Km

La commune de Saint Lumine propose une randonnée pédestre familiale qui chemine entre le bourg et les villages à travers le vignoble et la campagne. À partir de 18h30, repas champêtre (menu complet à 7 €) avec guinguette musicale et festive.

À 15h (randonnée encadrée)

Lieu : Complexe Sportif des Garennes à SAINT LUMINE DE CLISSON

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

MONNIÈRES



► « **D'un moulin à l'autre** » 8 Km

Un circuit familial qui oscille entre villages, moulins et vignoble. Ce parcours est accessible aux PMR avec joëlette (prêt gratuit uniquement sur réservation au 06 60 33 65 02)

De 9h à 10h (départs libres)

Lieu : Parking de la mairie (rue de la poste)

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

GÉTIGNÉ



► « **Circuit des petites chapelles** » 17 et 12 Km

Un itinéraire dédié aux amoureux de la nature et adeptes des grands parcours du dimanche matin. Ce circuit propose un parcours sur les bords de Sèvre et dans la campagne entre prairies et villages.

Départs libres de 8h à 9h pour le 17 Km

et de 8h30 à 9h30 pour le 12 Km

Lieu : Espace Bellevue à GÉTIGNÉ



RESTAURATION

Samedi soir

Saint Lumine de Clisson

Guinguette - repas champêtre
Rendez-vous à l'Espace des Garennes (complexe sportif) pour un repas convivial et musical...
Service assuré à partir de 18h30. Menu complet (grillades, fromage, dessert) à 7 €.



GORGES

► « **Gorges intra-muros** » 7 Km

La commune propose un circuit familial (non accessible poussettes) qui oscille entre le bourg et les rives de la Margerie.

À 14h30

Lieu : Complexe sportif de la Margerie (route de Saint Fiacre) à GORGES

